



ÉDITO

2010, une année charnière

Entre suppression de la taxe professionnelle et réflexion sur son évolution, l'ACSOR a adopté son budget 2010 : 11 millions d'euros pour développer le territoire et apporter les services attendus par la population.

Cette année, l'Etat apportera en compensation de la suppression de la taxe professionnelle, le même montant que celui perçu des entreprises en 2009. La progression régulière de cette ressource connue dans le passé marque donc le pas malgré la croissance démographique de notre territoire. Cette réforme de la fiscalité des collectivités locales réduit donc leur autonomie financière. Dans le même temps, nos parlementaires élaborent la réforme de l'organisation des collectivités territoriales, dont l'éventuelle modification du périmètre des Communautés de Communes. Proches de la locomotive que constitue la métropole rennaise, nous sommes concernés. S'il est toujours opportun d'être ouvert aux évolutions de notre environnement et de vouloir améliorer notre organisation et nos modes de fonctionnement pour un meilleur service aux habitants, prenons le temps de la réflexion et associions y, sans démagogie, la population.

Le 24 mars, le conseil communautaire a adopté son budget 2010.

Stable, ce budget vise à la fois à développer l'activité économique et les services aux habitants. Il se maintient en fonctionnement avec un montant de 7,6 millions. Pour favoriser l'activité et l'emploi le conseil communautaire a décidé de recruter un agent chargé du développement économique. L'ACSOR réalisera aussi des travaux dans ses zones d'activités pour les aménager ou pour les agrandir comme par exemple à Guignen aux Bignons où 7 hectares seront proposés pour de nouvelles activités.

Les élus veulent aussi développer de nouveaux services aux habitants. Ce sera le transport à la demande pour se rendre vers les haltes SNCF ou vers les liaisons routières en direction de Rennes, ce sera aussi la mise en place prochaine d'un logement temporaire pour apporter une solution provisoire aux ménages qui en auraient besoin. L'ACSOR apportera son aide financière directe aux communes, 2 730 000 € leur seront ainsi redistribués.

La Communauté de Communes continuera à soutenir les associations dont les objectifs correspondent aux missions que les 8 communes membres lui ont confiées.

En investissement, le budget se monte à 3,3 millions d'euros. Parmi les projets 2010 citons : la réalisation cet été des travaux d'aménagement fluviaux à la Courbe (Bourg des Comptes) et à Saint-Senoux, des travaux sur les aires de stationnement des haltes SNCF, l'aide à la construction de l'éco-pôle par l'association Culture bio, ... et rappelons l'étude de faisabilité de la construction d'une piscine sur le canton, qui proposera ses conclusions en fin d'année, la définition d'un bâtiment qui regroupera en 2011, sur un même site (proche de l'école intercommunale de musique), les services de proximité du Point Accueil Emploi, Action, ADS, les relais assistantes maternelles, la mission locale, le Point Information Jeunesse, ...

Dans un contexte en évolution, l'ACSOR, mobilisée pour l'intérêt général, trace sa voie pour bâtir un territoire dynamique et agréable à vivre.



M. Guy APPERE
Président de l'ACSOR

Baulon

Bourg-des-Comptes

Goven

Guichen

Guignen

Laillé

Lassy

Saint-Senoux

SOMMAIRE

Zoom sur... le budget 2010

Jeunesse

Environnement

Insertion

Activité économique

Développer le territoire et vivre en harmonie

Toutes les infos sur www.acsor.fr

du Canton de Guichen

Dépenses de fonctionnement : 7 644 929,93 €

Dépenses

Charges générales	Dépenses personnel	Subventions versées	Reversement communes et Smictom	Autofinancement	Autres dépenses
6 %	13 %	20 %	50 %	6 %	5 %

Recettes

Produits des services	Fiscalité	Subventions perçues	Excédent antérieur	Autres produits
22 %	36 %	22 %	13 %	7 %

Jardiner au naturel, ça coule de source !

Les pesticides sont toxiques, et un bouchon de stylo de glyphosate (désherbant) dans une rivière d'un mètre de large la pollue sur 10km. Pour le bien-être de tous, la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source !», coordonnée par le Pays des vallons de Vilaine en partenariat avec Eau et rivières de Bretagne et les jardineries, nous aide à jardiner sans produits chimiques.

L'objectif de la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source !» est de **diminuer durablement la consommation de produits phytosanitaires de jardin** en orientant les consommateurs vers des solutions sans pesticides grâce aux conseils de vendeurs spécialement formés.

Des vendeurs formés

Les quatre jardineries volontaires s'engagent à proposer des alternatives au désherbage chimique et à former un vendeur chaque année (B.D.V. à Bourg des Comptes, Vivre le Jardin à Guichen, Brico Pro à Laillé et Taillard à Pont Réan).

Suivez l'étiquette

En rayon, retrouvez la charte graphique qui vous guidera dans vos choix. Chaque jardinerie propose également une documentation complète : pensez à la demander.

8 fiches thématiques :

- Les pesticides
- Les terrasses et les allées
- Le potager
- Les animaux auxiliaires du jardin
- La pelouse
- Haies, arbustes, rosiers, verger
- Les paillis
- Les produits de traitement bios

Les réglottes placées à différents endroits du rayon «phytosanitaires» avec un message renvoyant vers le conseil vendeur «pour faire un choix différent».

Des «stop-produits», près des solutions préconisées...

Les haies bocagères, ouverture des inscriptions !

Pour la campagne de plantation de l'hiver 2010-2011, vous pouvez vous pré-inscrire en mairie ou directement auprès de Nicolas Boué, au Pays des vallons de Vilaine (au 02.99.57.08.82 ou n.boue@paysdesvallonsdevilaine.fr) **avant le 30 avril 2010**.

Les critères de sélection des candidats à la plantation risquent d'évoluer, mais à l'heure actuelle ils restent les mêmes :

- création ou restauration d'un maillage bocager (parcelles en zones rurales, exclusion des zones urbaines : lotissements ou zones d'activité)
- haies de 200 mètres minimum et bosquets de 50 ares maximum,
- essences locales (liste disponible)

Une fois les nouveaux critères de sélection définis, chaque candidat sera contacté pour connaître l'éligibilité de son projet.

Pour les plantations bocagères, les candidats retenus recevront la visite d'un technicien pendant l'été 2010. Les plants seront ensuite fournis par la Communauté de Communes, chaque planteur prenant à sa charge le paillage et les travaux de plantation.

L'animation jeunesse cantonale 2010 se prépare...



Comme chaque année, la Communauté de Communes, en lien avec les différentes structures d'accueil jeunesse du canton, proposera aux ados de 11 à 17 ans, de nombreuses animations tout au long du mois de juillet, dans le cadre de l'animation jeunesse canonale.

Ainsi, du 5 au 30 juillet, les jeunes seront accueillis au complexe Henri Brouillard de Pont-Réan, avec les possibilités suivantes : semaine en accueil de loisirs 11-14 ans, semaine en accueil jeunes 15-17 ans, bivouacs, séjours courts. De nombreuses activités sportives, ludiques, manuelles, d'expression, ou des sorties seront organisées, tout au long de cette période.

Des plaquettes d'information seront disponibles très prochainement dans les différents lieux d'accueil de nos 8 communes. Elles vous renseigneront plus en détail sur les propositions d'animations.

Nous invitons les jeunes et les familles à participer à une réunion de présentation et d'inscriptions aux activités le **jeudi 20 mai 2010 à 18h30**, à la salle Henri Brouillard de Pont-Réan.

Pour tous renseignements, contactez le Clad-Ufcv au **02 99 57 06 43**.

ZOOM LE BUDGET 2010 de la Communauté de Communes

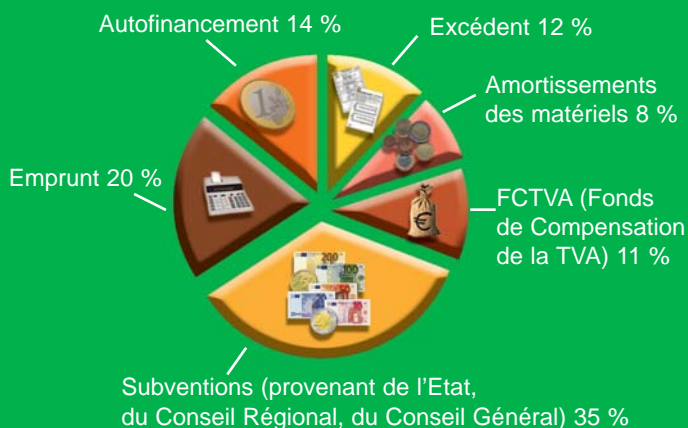
Le budget 2010 a été voté le 24 mars par le Conseil Communautaire

Investissement : Les projets de l'année en cours sont décrits dans le programme d'investissement ci-dessous

Dépenses d'investissements : 3 306 421,00 €



Ces dépenses seront financées par les recettes suivantes :



Agenda

P.A.E. : Retrouvez le planning prévisionnel des actions en page 4
Inscriptions : 02 99 57 00 09
6 rue Luc Urbain, Guichen

Haies bocagères :
Inscriptions avant le 30 avril 2010
N. Boué : 02 99 57 08 82

Conférence-débat sur l'intercommunalité :
Salle des Prairies à Guignen
6 mai 2010 à 20h

Animation Jeunesse Cantonale :
du 5 au 30 juillet 2010
Réunion de présentation le jeudi 20 mai 2010 à 18h30,
Salle H. Brouillard, Pont Réan
Renseignements et inscriptions :
CLAD-UFCV - 02 99 57 06 43

Musicole :
Vernissage salon des Arts :
Espace Galatée, Guichen
30 avril 2010 à 18h

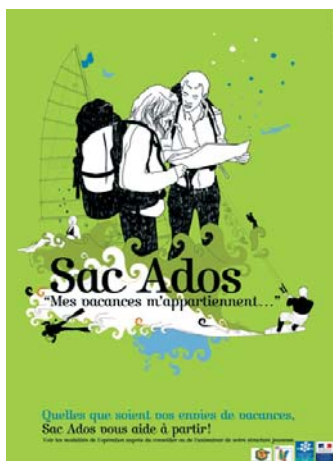
Veillée Musique Traditionnelle :
Le Casino, Saint Senoux
21 mai 2010 à 19h

Audition :
Centre culturel Edouard Ganche,
Baulon
2 juin 2010 à 19h

Concerts :
La Chapelle du Désert, Laillé
4 juillet 2010 de 16h à 18h

Fête intercommunale de la musique à Goven
19 juin 2010 de 16h à 18h

Le Point Information Jeunesse «Sac Ados et Vidéo» !



Opération Sac ados : Des vacances financées pour les jeunes

Si vous avez entre 16 et 22 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide financière, de matériel de camping et de documentation pour partir en vacances cet été, en autonomie. Cette opération, financée par le CAF et Jeunesse et Sports, est mise en place par le Point Information Jeunesse en partenariat avec les espaces jeunes du canton de Guichen.

L'été dernier, sept jeunes du canton de Guichen ont bénéficié de l'opération «sac ados». Ils sont partis à Carnac, à Piriac et en vélo en Loire Atlantique. Les retours des jeunes sont très positifs. Ça a été une vraie expérience pour eux. Ils recommandent vivement à tous les jeunes du canton de profiter de cette opération.

Reunan, l'animateur du PIJ, accompagne les jeunes pour préparer leur départ (méthodes, recherches, budget, constitution du dossier,...). Venez vite retirer un dossier au Point Information Jeunesse ou dans votre espace jeunes et partez cet été en toute tranquillité. *Dépôt des dossiers, le 30 juin 2010 au plus tard.*

Création vidéo : «les mésaventures du petit chaperon rouge»

Pendant les vacances de février, huit jeunes du canton, de 15 à 17 ans, ont réalisé des courts métrages. Ils ont écrit, réalisé le film et joué les comédiens. Sur le ton de l'humour, les jeunes abordent les questions de l'alcool, en parodiant l'histoire du petit chaperon rouge. Ce stage gratuit autour du cinéma a été organisé par P.I.J. de la Communauté de Communes du canton de Guichen.

Vous pouvez découvrir les quatre épisodes des «Mésaventures du petit chaperon rouge» et la version intégrale du film sur le site internet : www.taslatchatche.com

De nombreux rendez-vous autour de la vidéo et du cinéma sont au programme sur le canton (sorties, stages, festival,...). Renseignez vous auprès de Reunan, l'animateur du PIJ.



Point Information Jeunesse : rue Arsène Thoumelin, 35580 GUICHEN

Tel. 02.99.52.08.91 - 06.88.01.15.59

Mail. pijacsor@gmail.com, **Blog.** www.ij-bretagne.com/guichen

Le Point Accueil Emploi : des chiffres et des actions

Quelques chiffres sur l'année 2009

- 183 inscriptions (dont 10 hors communes du canton), soit une augmentation de 30,7%
- Le nombre de passages : 2 335 soit une augmentation de 12,6 %.
- En 2009, 314 demandeurs d'emploi identifiés soit une augmentation de 17,1 %.
- Le nombre moyen de passages par jour est de 12 pour 2009 contre 9 pour 2008.
- 182 offres locales ont été déposées au PAE

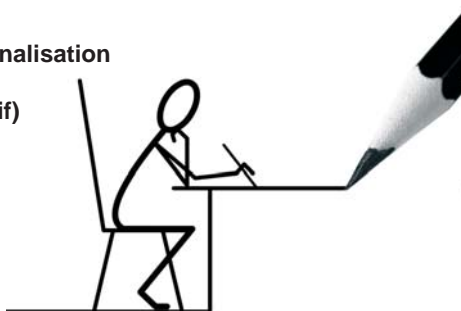


- 59 CDI
- 38 CDD de + 6 mois
- 34 CDD de 3 - 6 mois
- 33 CDD de - 3 mois
- 12 CAE
- 6 contrats de professionnalisation

- 60 placements ont été enregistrés (déclaratif)



- 14 CDI
- 10 CDD de + 6 mois
- 9 CDD de 3 - 6 mois
- 19 CDD de - 3 mois
- 2 CDD saisonnier
- 4 CAE



Les actions pour 2010

1. Actions PAE

- **Informations collectives** hebdomadaires le lundi après-midi
- **Ateliers internet** hebdomadaires le mardi après-midi
- **Ateliers CV / Lettre de motivation / Préparation aux entretiens** (IBEP) : ces ateliers ont eu lieu tous les 15 jours le mardi de 9 h à 12 h.
- **Appui Social Individualisé** (AREP) : 1 fois par mois sur prescription de Pôle Emploi



2. Actions en partenariat avec la Meif

- **50 ans et Compétents** : L'action a repris le 12 mars 2010 et ce jusqu'en décembre 2010, les inscriptions se font auprès du PAE (entrées et sorties permanentes en fonction des places disponibles).
- **1 mois / 1 métier** : Depuis janvier 2010 et pendant toute l'année, le PAE s'associe activement à la Meif pour cette opération. Chaque mois, un secteur d'activité est mis à l'honneur. Dans ce cadre, des tables rondes sont organisées sur journée ainsi que des visites d'entreprises au cours dudit mois.

3. Calendrier prévisionnel des actions

Mai	3-10-17-24-31	PAE	Information collective Atelier informatique Ateliers CV Lettre Entretien 50 ans et Compétents 1 mois - 1 métier : BTP Commerce / distribution	PAE
	4-11-18-25	PAE		PAE
	11-25	IBEP		PAE
	7-21	MEIF		PAE
Juin	7-14-21-28	PAE	Information collective Atelier informatique Ateliers CV Lettre Entretien 50 ans et Compétents 1 mois - 1 métier : Alternance	PAE
	1-8-15-21-29	PAE		PAE
	8-22	IBEP		PAE
	4-18	MEIF		PAE
		MEIF		Bain de Bgne

Le chantier d'insertion : un tremplin vers un emploi stable



Le chantier d'insertion, c'est quoi ?
C'est un tremplin vers un emploi stable offert à toute personne, homme ou femme et quelque soit son âge.

L'objectif : trouver son projet professionnel, le construire avec de nombreux partenaires actifs et le valider par des stages et des formations professionnelles.

C'est aussi et surtout un encadrement technique, un accompagnement socioprofessionnel pour une équipe de 8 salariés.

A qui s'adresse t-il ?

A toutes personnes concernées par les contrats aidés, orientées par les prescripteurs habilités à fournir une fiche d'opportunité (Pôle Emploi, Mission Locale et C.D.A.S.).

Les missions du chantier ?

Entretien des espaces naturels et des espaces verts (débroussaillage, tonte, taille, désherbage, etc. ...)
Restauration du petit patrimoine bâti (maçonnerie, couverture, menuiserie, etc. ...)

L'objectif ?

Mettre en avant vos compétences et vos capacités professionnelles à travers différentes réalisations techniques, et ainsi vous permettre d'acquérir de nouveaux savoir-faire !